

Publications économiques et financières



Synthèse annuelle

N° 652 / Avril 2021

L'économie de La Réunion en 2020

Une économie réunionnaise résiliente, mais dépendante de la situation sanitaire

Après une baisse d'activité sans précédent durant le confinement, l'économie réunionnaise fait preuve de résilience, aidée par une situation sanitaire maîtrisée dans l'île et par des soutiens publics importants. Ainsi, l'indicateur du climat des affaires s'améliore sur la seconde partie de l'année pour se rapprocher de sa moyenne de longue période. La consommation des ménages se redresse aussi assez rapidement. Le marché du travail résiste plutôt bien, avec 3 600 emplois salariés créés dans le secteur privé sur l'année. Néanmoins, une partie de ces embauches est de courte durée. L'organisation du travail dans les entreprises a été aussi profondément bouleversée, avec un recours massif à l'activité partielle et au télétravail.

Malgré cette reprise progressive, l'activité économique s'inscrit globalement en retrait sur l'année : -9 % de pertes de chiffres d'affaires (CA) selon les chefs d'entreprise interrogés. Tous les grands secteurs économiques de l'île subissent des pertes en 2020, mais avec des fortunes diverses. Le commerce, l'industrie, les secteurs agricoles et les industries agroalimentaires arrivent à minimiser leur baisse de CA. À l'inverse, le tourisme et la construction sont particulièrement touchés.

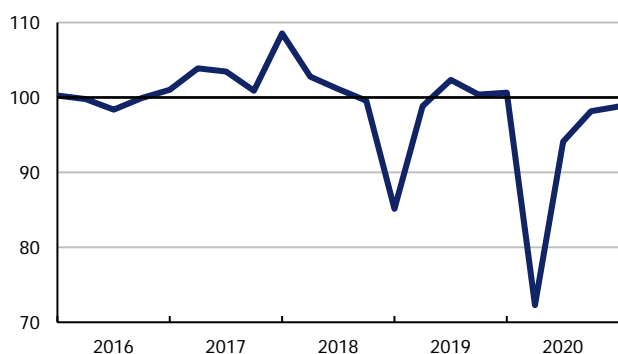
Les différents dispositifs de soutien ont joué un rôle important d'amortisseur, avec notamment une volonté affichée de préserver la trésorerie des entreprises face au choc subi. Le recours aux prêts garantis par l'État (PGE) a notamment été important avec 1,1 milliard d'euros octroyés aux entreprises réunionnaises. Du côté des ménages, les revenus ont été plutôt protégés par l'activité partielle et l'aide aux indépendants. La baisse de la consommation se traduit par une hausse importante de l'épargne des ménages de près d'un milliard d'euros.

Un an après le début de la pandémie, les préoccupations se portent sur l'avenir. L'année 2021 devrait connaître un rebond de l'activité estimé à +6 % selon les chefs d'entreprise interrogés. Toutefois, cette évolution ne suffirait pas à retrouver le niveau d'avant crise. La conjoncture économique reste par ailleurs très dépendante de l'évolution de la situation sanitaire du département. Les incertitudes sont ainsi particulièrement fortes et les nouvelles restrictions décidées début 2021 pourraient fragiliser la reprise.

Une reprise progressive, mais insuffisante pour compenser une crise historique

Un choc inédit pour l'économie réunionnaise

Indicateur du climat des affaires (ICA)



100=moyenne de longue période (depuis 1998)
Source : Enquête trimestrielle de conjoncture IEDOM

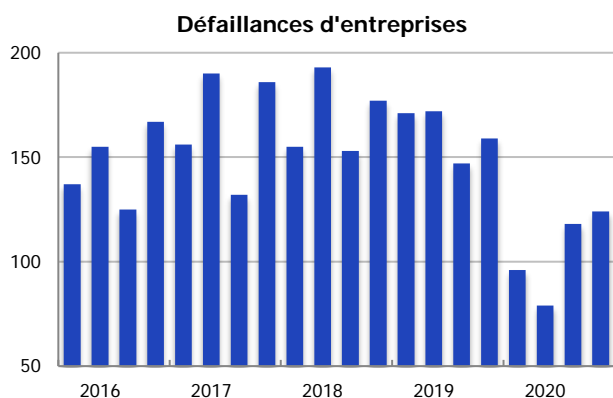
La crise sanitaire de la Covid-19 représente un choc inédit pour l'économie réunionnaise. Au cœur du confinement, le partenariat Cerom (Insee, AFD et l'IEDOM) estime à 28 % la perte d'activité à La Réunion¹. Cette crise sans précédent affecte le moral des chefs d'entreprise. L'indicateur du climat des affaires (ICA) chute brutalement de 28 points et s'établit à son niveau le plus bas jamais atteint depuis la mise en place de l'enquête.

Depuis, l'économie réunionnaise se redresse progressivement, bénéficiant de soutiens publics importants (activité partielle, PGE, fonds de solidarité, aides locales, politique monétaire, etc.) et grâce à une situation sanitaire maîtrisée dans l'île. Le territoire échappe en effet aux mesures plus restrictives décidées en France métropolitaine (un deuxième confinement du 30 octobre au 15 décembre 2020). Ainsi, après une première phase de rebond de l'activité suite au déconfinement, l'ICA continue de s'améliorer sur la seconde partie de l'année pour se rapprocher de sa

moyenne de longue période (100). Sur l'ensemble de l'année, les chefs d'entreprise interrogés estiment une baisse de 9 % de leur chiffre d'affaires (CA) en moyenne pour 2020 par rapport à 2019.

¹ [L'impact économique immédiat de la crise sanitaire liée au Covid-19 à La Réunion](#), Cerom, mai 2020.

Une trésorerie soulagée par des aides publiques importantes



Nombre trimestriel de défaillances
Sources : Banque de France, retraitements IEDOM

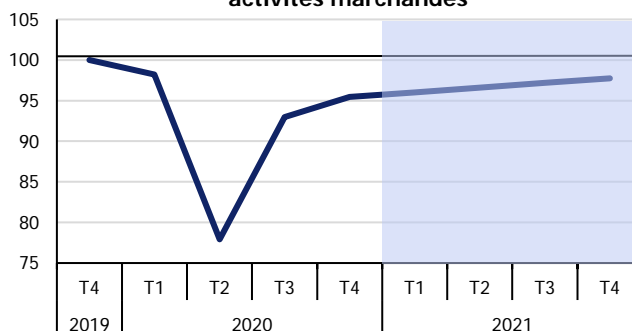
dissipés, notamment lorsque ces aides prendront fin. Les reports de cotisations sociales des entreprises et travailleurs indépendants de l'île s'élèvent à 160 millions d'euros à fin septembre 2020 et ceux des dettes fiscales à 24 millions. Sous l'effet des PGE, l'endettement bancaire s'est accru de 1,1 milliard d'euros en 2020.

Pas de retour « à la normale » en 2021

La reprise économique progressive redonne confiance aux chefs d'entreprise ce qui se ressent dans la formulation de leurs perspectives. En effet, ils estiment que leur CA devrait augmenter de 6 % en moyenne en 2021. Malgré ce rebond, l'amélioration de l'activité ne devrait pas permettre de compenser les pertes enregistrées en 2020 de sorte que la reprise devrait s'étaler au-delà de 2021.

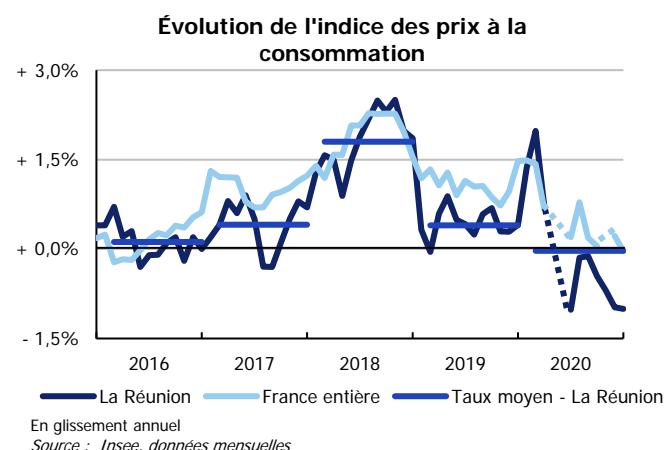
La conjoncture économique reste dépendante de la situation sanitaire du département. Ainsi, l'instauration de nouvelles mesures de restriction depuis mi-février 2021 (fermeture des centres commerciaux de plus de 20 000 m², couvre-feu généralisé à toute l'île et son passage de 20h à 18h) est susceptible d'affecter la consommation des ménages et risque de retarder un retour « à la normale ».

Estimation et prévision sur le CA des activités marchandes



Base 100: T4 2019
Source: enquête de conjoncture IEDOM

Une stabilité de l'inflation en 2020



Les prix à la consommation des biens et services des ménages restent stables en 2020 : 0,0 % en moyenne sur l'année par rapport à 2019 (+0,5 % en France entière). Cette stagnation provient pour une grande part des prix des produits pétroliers, qui baissent de 9,8 % en moyenne sur l'année. En effet, avec la crise sanitaire, le cours du baril de Brent a plongé au second trimestre (-73 % en avril sur un an, en euro) et enregistre une chute d'un tiers en moyenne sur l'année.

La stabilité des prix s'explique aussi par un ralentissement de la hausse des prix des services (+0,3 % en moyenne), en raison du choc subi par les secteurs des transports (notamment aériens) et de l'hébergement. Le prix des produits manufacturés baisse de 0,4 % sur l'année, tandis que les prix de l'alimentation et du tabac s'inscrivent en hausse : respectivement +0,9 % et +9,6 %.

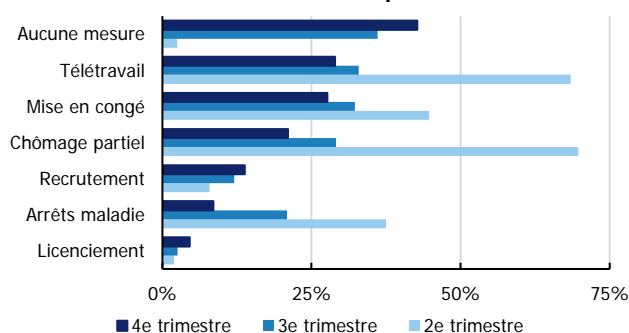
Le marché de l'emploi résiste et l'organisation du travail s'adapte

Malgré l'impact de la crise, le recours massif à l'activité partielle permet de préserver la plupart des emplois à La Réunion. De plus, la reprise de l'activité économique se traduit par une embellie sur le marché du travail. Les emplois perdus au plus fort de la crise sont plus que compensés et l'emploi salarié du secteur privé s'inscrit même en hausse de 2,2 % en fin d'année par rapport à fin 2019. 3 600 emplois sont ainsi créés à La Réunion. Avec la Guyane et la Corse (+0,7 %), La Réunion est la seule région française où l'emploi progresse en 2020 (-1,7 % en France entière).

Une partie de ces embauches est néanmoins de court terme, au regard de l'augmentation vigoureuse des emplois intérimaires : +66 % entre juin et décembre 2020 (en équivalent temps plein).

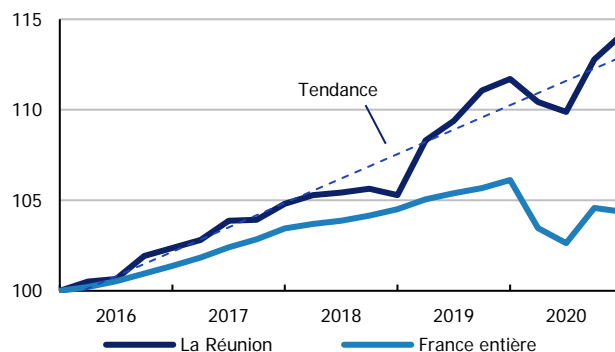
Parallèlement, moins de 5 000 employés sont encore placés en activité partielle à décembre 2020, contre plus de 80 000 salariés en plein confinement (avril 2020).

Mesures mises en place par les entreprises concernant l'emploi



En % d'entreprises répondantes (plusieurs réponses possibles)
Source: enquête de conjoncture IEDOM

Évolution des effectifs du secteur privé



Dans ce contexte, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A recule de 1,4 % sur un an.

L'organisation du travail dans les entreprises a été profondément bouleversée par la crise sanitaire. Outre le recours à l'activité partielle, le télétravail a été largement plébiscité. Au premier trimestre, cette forme de travail a été appliquée dans 70 % des entreprises de notre échantillon. Le télétravail est encore présent dans près d'une entreprise sur trois en fin d'année. La mise en congé des salariés constitue également un recours fortement utilisé par les entreprises.

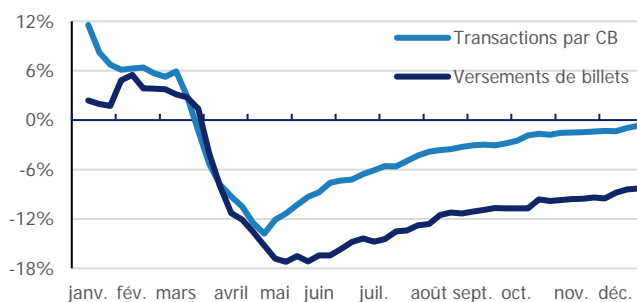
La situation tend à se normaliser. Un peu moins de la moitié des professionnels interrogés n'a pris aucune mesure spécifique concernant leurs salariés au cours du quatrième trimestre 2020, contre un tiers le trimestre précédent et seulement 2 % au deuxième trimestre.

La baisse de la consommation liée au confinement n'a pas été rattrapée

La consommation des ménages a été fortement contrainte par les fermetures réglementées durant le confinement. Pour exemple, les paiements par carte bancaire¹ (CB) ont chuté de 39,4 % en moyenne sur cette période par rapport à 2019. Après le déconfinement, la consommation se redresse assez rapidement et se montre dynamique sur la seconde partie de l'année. Toutefois, ceci ne suffit pas à compenser les pertes du confinement. Pour illustration, sur l'ensemble de l'année, les ventes de véhicules de tourisme sont en recul de 14,3 % par rapport à 2019. Les flux de billets enregistrés au guichet de l'IEDOM, c'est-à-dire les remises de recettes par les commerçants, sont en repli de 8,3 % sur l'année. Par ailleurs, le montant total des transactions par CB cumulées sur l'année se rapproche de celui de 2019 (-0,7 %), mais s'inscrit tout de même en retrait par rapport aux évolutions de début 2020 (+4,6 % en cumul sur les deux premiers mois de l'année en glissement annuel).

Dans ce contexte, les professionnels du secteur du commerce estiment leur perte de CA à un peu plus de 2 % sur l'ensemble de l'année.

Évolution du cumul des transactions par cartes bancaires et des versements de billets à l'IEDOM

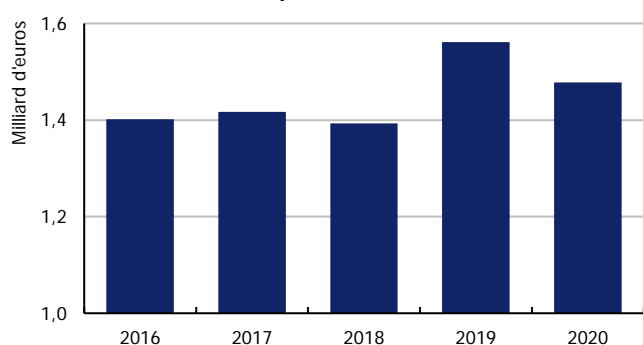


Évolution des montants hebdomadaires cumulés en 2020 par rapport à 2019
Sources : GIE Cartes Bancaires, analyse réalisée par l'IEDOM sur un échantillon de données de paiement par carte bancaire agrégées et anonymisées ; IEDOM

¹ Source : GIE Cartes Bancaires, calculs IEDOM sur un échantillon de données de paiement par carte bancaire (CB) agrégées et anonymisées.

Un climat de fortes incertitudes qui pèse sur l'investissement

Importations de biens d'équipement professionnel



Source : Douanes

La crise sanitaire génère des incertitudes qui pèsent sur l'investissement. L'amélioration de l'activité économique sur la seconde moitié de l'année joue favorablement sur la confiance des chefs d'entreprise. Leur prévision d'investissement tend ainsi à retrouver en fin d'année son niveau de longue période. Toutefois, quatre chefs d'entreprise interrogés sur dix déclarent réduire ou stabiliser leurs investissements pour 2021.

Les difficultés à investir en 2020 se matérialisent par une contraction de 5,4 % des importations de biens d'équipement professionnel et de 0,6 % de celles de biens intermédiaires.

L'investissement public est également en recul en 2020, année creuse en raison du cycle électoral (élections municipales). Il subit par ailleurs les effets du confinement (retards de chantier).

Des échanges extérieurs marqués par la crise sanitaire

Les échanges commerciaux avec l'extérieur sont marqués par les conséquences économiques de la crise sanitaire. Les importations se contractent ainsi de 2,9 % sur un an. Avec la chute du prix du pétrole sur l'année, le montant des importations de produits pétroliers baisse de 37 %. Les matériels de transport contribuent également à cette évolution, avec une baisse de 9,1 % sur un an. À l'inverse, les importations destinées aux ménages s'inscrivent en hausse (+6,3 % en valeur et +2,2 % en volume). Certains de ces produits connaissent des augmentations marquées comme les désinfectants et les produits d'entretien alors que les parfums et les produits de maquillage sont en repli.

Les exportations ont également été impactées par la perturbation des chaînes d'approvisionnement mondiales. Elles se contractent de 20,5 % par rapport à 2019, notamment celles de produits des industries agroalimentaires (principalement celles de sucre et de légumineuses).

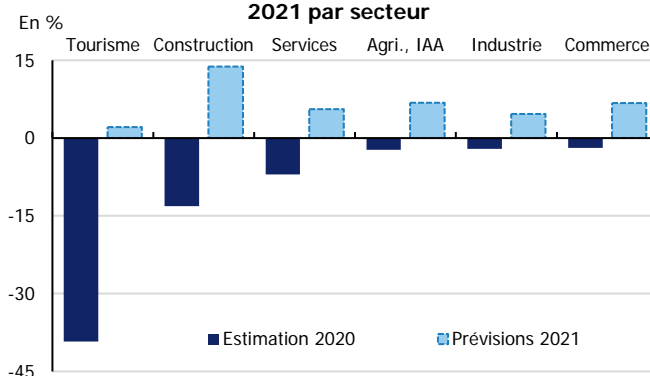
Les entreprises réunionnaises résistent face à la crise de la Covid-19

Certains secteurs limitent la casse en 2020

Tous les grands secteurs économiques de l'île subissent des pertes de chiffre d'affaire en 2020, mais avec des fortunes diverses. Le commerce, l'industrie, les secteurs agricoles et les industries agroalimentaires (IAA) arrivent à limiter leur baisse d'activité à -2 % en moyenne sur l'ensemble de l'année 2020, selon les chefs d'entreprise interrogés. À l'inverse, d'autres sont encore fortement touchés, comme le tourisme (-39 %), la construction (-13 %), mais aussi le reste des services marchands (-7 %). Pour 2021, tous anticipent une amélioration de leur CA par rapport à 2020, mais, pour certains, cette reprise ne suffira pas à retrouver leur niveau d'avant crise.

Dans le **commerce**, après le choc subi lors du confinement, l'activité a repris de manière dynamique sur le reste de l'année. En comparaison avec 2019, le CA serait en hausse de 7 % en moyenne sur le dernier trimestre.

Estimation 2020 des pertes de CA et prévision 2021 par secteur



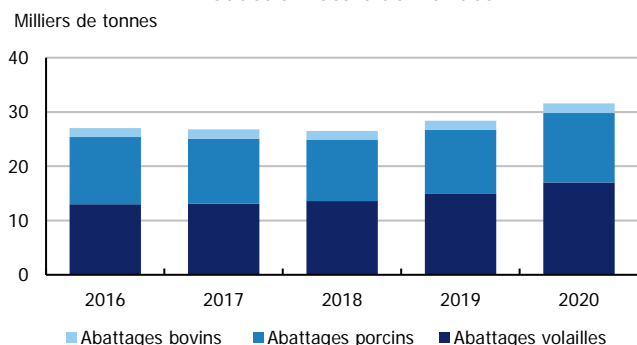
Source: enquête de conjoncture, IEDOM

Ces résultats encourageants se retrouvent dans le jugement favorable que les professionnels du secteur portent sur leur trésorerie, l'évolution de leurs effectifs et leurs prévisions d'investissement.

Le secteur des **industries manufacturières** confirme son rebond sur toute la deuxième partie de l'année, avec une opinion sur l'activité en hausse. La trésorerie et les prévisions d'investissement sont également bien orientées en fin d'année.

La consommation des ménages se reporte en partie vers les acteurs locaux des secteurs de **l'agriculture-pêche** et de **l'IAA**. La production de la filière viande locale augmente de 11,3 % sur l'ensemble de l'année. Cette bonne orientation concerne aussi bien le porc (+8,6 %), le bœuf (+10,5 %) que les volailles (+13,5 %). À l'inverse, les importations de viandes reculent sur la même période.

Production locale de viandes



Abattages en tonne équivalent carcasse

Sources : Sicabat, Ariv et ADG, données brutes filière organisée

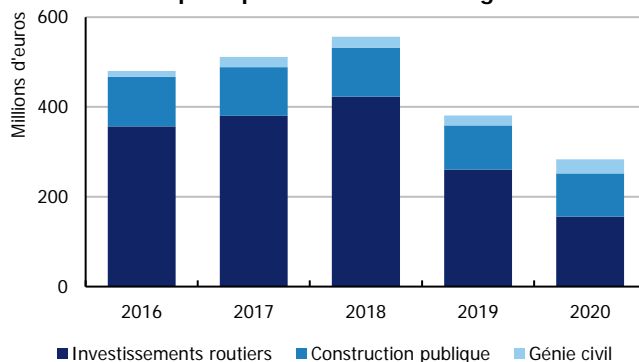
Cependant, la filière canne-sucre enregistre une campagne 2020 faisant partie des pires récoltes de l'histoire contemporaine réunionnaise. En effet, les tonnages de cannes manipulées dans les deux usines reculent de 12,4 % par rapport à la moyenne décennale. La principale cause de cette mauvaise récolte est la sécheresse qui a sévi sur le territoire.

Les secteurs du tourisme et de la construction les plus impactés

Certains secteurs sont plus durablement touchés par la crise. Les **services marchands** (intérim, services aux entreprises, transport hors aérien, etc.) portent un jugement défavorable sur l'activité, y compris sur la fin d'année. Ils estiment globalement à -7 % la perte de CA pour 2020. Avec une hausse de +6 % prévue en moyenne, le niveau d'activité attendu pour 2021 ne reviendrait pas à celui d'avant crise.

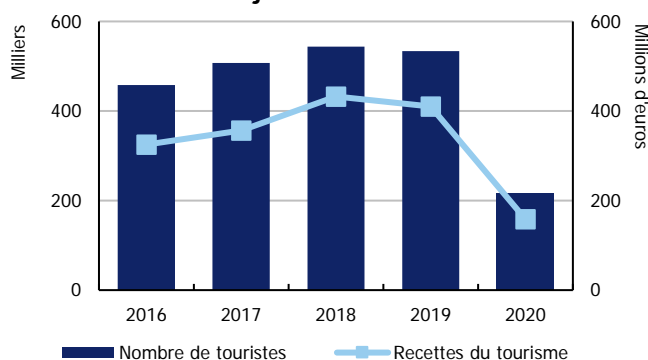
Pour les professionnels du secteur de la **construction**, l'activité a progressivement repris après le coup d'arrêt du début d'année. Au total, ils estiment à -13 % leurs pertes de CA en moyenne. Pour exemple, les mises en chantier de logements s'inscrivent en retrait de 7,1 % sur un an. La filière des travaux publics est fortement marquée par la baisse d'activité du chantier de la Nouvelle Route du Littoral. Les dépenses engagées pour ce chantier chutent de 62 % en un an (après -49 % en 2019). Néanmoins, la situation devrait s'améliorer en 2021. Le nombre d'autorisations de permis de construire de logements retrouve notamment un niveau élevé en fin d'année (+11,3 % fin 2020 par rapport à fin 2019). Les chefs d'entreprise du secteur prévoient un CA en hausse de +14 % pour 2021.

Dépenses d'investissement public des principaux maîtres d'ouvrage



Source : CERBTP

Fréquentation touristique et dépenses durant le séjour des touristes



Source: IRT-MTA

Les contraintes imposées aux passagers pour se rendre à La Réunion, en métropole ou ailleurs dans le monde ont particulièrement touché le secteur du **tourisme**. Le trafic aérien de passagers chute de 58 % et le nombre de vols a été divisé par deux. Le nombre de touristes extérieurs diminue dans les mêmes proportions. La Réunion a accueilli à peine 217 000 touristes extérieurs, soit moins qu'en 2006 année marquée par la crise liée au chikungunya.

L'hôtellerie enregistre des pertes importantes de CA tout au long de l'année : -90 % en avril-mai 2020 par rapport à avril-mai 2019, -27 % en juillet-août ou en octobre-novembre. Les agences de voyages sont quasiment à l'arrêt depuis le début de la crise. La restauration, quant à elle, retrouve des niveaux d'activité proche de ceux d'avant crise depuis juillet. 2021 risque d'être encore une année difficile pour le secteur du tourisme. Leur prévision d'évolution de CA est de seulement +2 %, alors qu'ils estiment à -39 % les pertes d'activité en 2020.

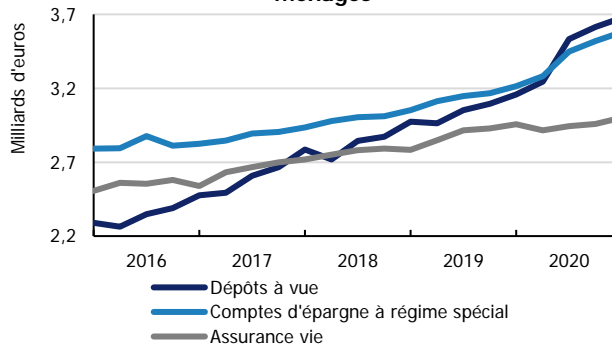
L'activité bancaire marquée par l'octroi des PGE et par la forte hausse de l'épargne

La crise économique et sanitaire marque profondément l'activité bancaire en 2020. Face aux difficultés financières des entreprises, l'accompagnement des banques a été déterminant en participant rapidement au dispositif de prêt garanti par l'État (PGE). Du côté des actifs financiers, la hausse est particulièrement importante, provenant d'une forte augmentation de l'épargne des ménages et des PGE déposés sur les comptes courants des entreprises afin de renflouer leur trésorerie.

Une hausse inédite des actifs financiers

En 2020, les actifs financiers détenus par les agents économiques réunionnais progressent de 15,3 %, soit une hausse de 2,4 milliards d'euros. Les placements financiers des ménages enregistrent une croissance de +8,8 %, soit près d'un milliard d'euros collectés sur un an, dont la moitié au cours du seul deuxième trimestre. En effet, la période de confinement et les restrictions de circulation ont fortement limité la consommation des ménages, impliquant une épargne « contrainte ». De plus, l'inquiétude suscitée par la pandémie et la crise économique favorise l'épargne de précaution. Les ménages ont conservé une large partie de cette épargne sur leurs comptes courants (+520 millions d'euros). Les placements sur leurs livrets d'épargne progressent également fortement (+11 %), alors les placements à long terme sont quasi-stables (+1,2 %).

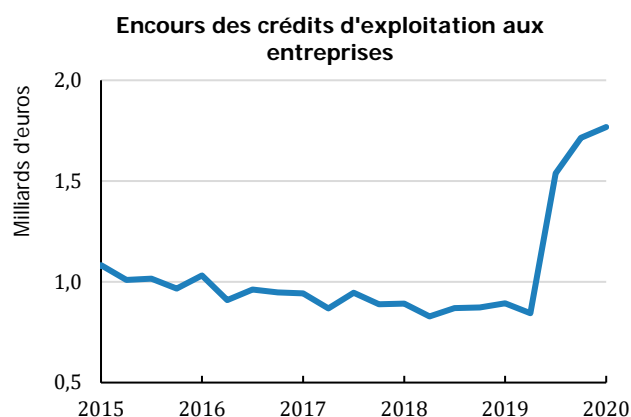
Évolution des principaux placements des ménages



Source: IEDOM, Surfi

Les actifs financiers détenus par les sociétés non financières enregistrent également une très forte croissance en 2020 : +33 % en un an. Cette épargne provient des PGE déposés sur les comptes des entreprises, masquant l'impact des pertes de CA imputables au confinement et aux fermetures des établissements.

Les banques ont octroyé plus d'un milliard d'euros de PGE



Source: IEDOM, Surfi

À fin décembre 2020, l'encours sain de crédits à l'économie réunionnaise s'établit à 26,3 milliards d'euros, en hausse de 10,6 % sur un an¹. L'endettement bancaire des sociétés non financières connaît une hausse importante en 2020 et atteint 11,3 milliards d'euros à fin décembre (soit +19 % ou +14 % en neutralisant la hausse liée à l'amélioration des déclarations¹). Cette croissance concerne essentiellement le financement de l'exploitation des entreprises (+900 millions d'euros en un an) et s'explique par l'octroi massif de PGE. En effet, ce dispositif, mis en place dès avril 2020, permet à une entreprise de solliciter sa banque pour couvrir une partie de ses besoins de trésorerie (jusqu'à 25 % du CA annuel) avec un prêt garanti à hauteur de 90 % par l'État. Le taux d'intérêt est faible (entre 0,25 % et 0,50 %) et aucun remboursement n'est exigé la première année (voire les deux premières années pour les entreprises qui le souhaitent). Sur l'année 2020, les banques ont octroyé 1,1 milliard d'euros de PGE à 6 983 entreprises réunionnaises. Les très petites entreprises (TPE) représentent 84 % des bénéficiaires des PGE et 45 % des encours.

Du côté des ménages, les crédits à l'habitat ont continué leur progression malgré la crise, avec une hausse de l'encours de 5,1 % (après 6,9 % en 2019). Les crédits à la consommation accusent en revanche un net ralentissement : +2,6 % en 2020 contre +8,4 % par an en moyenne de 2016 à 2019. L'encours des crédits à la consommation a même diminué entre mars et juin 2020, reflétant la fermeture durant le confinement des commerces non essentiels (notamment les ventes automobiles).

Le taux de créances douteuses diminue en 2020

À l'instar des défaillances qui reculent d'un tiers en 2020, la part des créances douteuses (c'est-à-dire lorsqu'un risque de non-remboursement de la créance est identifié) sur le total des encours des établissements locaux diminue, s'établissant à 3,0 % fin 2020 contre 3,5 % un an auparavant. Cette évolution reflète le soutien public apporté aux entreprises en 2020 (PGE, reports de charges sociales et fiscales, fonds de solidarité, etc.) et également celui des banques. Les établissements bancaires ont en effet mis en place, lors du premier confinement, un dispositif de moratoire sur les crédits bancaires largement utilisé sur le territoire.

LA CRISE SANITAIRE À LA RÉUNION : LES DATES CLÉS

2020	11 mars	La Réunion connaît un premier cas de Covid-19 identifié
	17 mars	Début du confinement à La Réunion ainsi qu'en France métropolitaine
	11 mai	Fin du confinement. Les cafés, bars et restaurants restent néanmoins fermés
	2 juin	Réouverture des cafés-bars-restaurants
	22 juin	Fin des motifs impérieux pour se déplacer entre La Réunion et la métropole
	30 octobre	Rétablissement des motifs impérieux, suite au 2 ^e confinement en France métropolitaine
	15 décembre	Levée des motifs impérieux, en lien avec la fin du confinement
2021	28 janvier	Rétablissement des motifs impérieux, en raison de la progression de l'épidémie dans l'île
	11 février	Fermeture des 4 centres commerciaux de plus de 20 000 m ² et instauration d'un couvre-feu de 22h à 5h dans les communes du Port, de La Possession, de Saint-Leu et de Saint-Louis
	24 février	Instauration d'un couvre-feu généralisé à toute l'île de 22h à 5h
	5 mars	Le couvre-feu généralisé est avancé à 18h
	2 avril	Fermeture des établissements accueillants du public (bars, restaurants, cinémas, casinos, salles de sport etc.) et des galeries marchandes de plus de 10 000 m ²

¹ Les statistiques de crédits recensées par l'IEDOM bénéficient d'une collecte enrichie en 2020, avec une amélioration des déclarations de certains établissements. Cela a pour effet d'augmenter les encours de crédits octroyés aux sociétés non financières, essentiellement sur les crédits d'investissement. Cet effet est néanmoins de faible ampleur par rapport à la hausse constatée du financement bancaire en 2020. En effet, en neutralisant cet effet, la croissance des encours de crédits sains est de 8,4 % sur l'année.